

# AJDA

L'ACTUALITE JURIDIQUE

## DROIT ADMINISTRATIF

Services postaux et télégraphiques  
Intérieur

Ref: BLO9SEPT97 PF 071197/ Df: 26521369  
ACTUALITE JURIDIQUE (DROIT ADMINISTRATIF  
20.09.98 Vol. 1998 No. 9 29.09.98  
0001-7728 21872678  
LIBRIS  
144 BLVD KRIM BELKACEM  
ALGER  
ALGERIE

# LIBERTE CONTRACTUELLE DES PERSONNES PUBLIQUES

(1<sup>re</sup> partie)

Sanctions du CSA

Conseils généraux : droit d'amendement

Directeur de la rédaction

**PIERRE LE MIRE**Professeur à l'université Paris I  
(Panthéon-Sorbonne)

Rédacteur en chef

**LAURENT RICHER**Professeur à l'université Paris I  
(Panthéon-Sorbonne)  
Avocat au barreau de Paris

# AJDA

L'ACTUALITE JURIDIQUE

## DROIT ADMINISTRATIF

n° 9 - 20 septembre 1998

Sommaire

## DOSSIER

DoctrineContrats

BICOU DU PRAT

**Liberté contractuelle des personnes publiques**, par Christine Bréchon-Moulènes, professeur à l'université Paris I (Panthéon-Sorbonne) 643**La liberté contractuelle des personnes publiques constitue-t-elle un droit fondamental?**, par Etienne Picard, professeur à l'université Paris I (Panthéon-Sorbonne), directeur adjoint du Centre de droit européen et comparé de l'université d'Oxford 651**La liberté contractuelle est-elle un droit fondamental? Le point de vue constitutionnel**, par Philippe Terneyre, professeur à la faculté de droit, d'économie et de gestion de Pau 667**La liberté contractuelle, droit fondamental en droit administratif?**, par Bernard Stirn, conseiller d'Etat, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris 673**La liberté contractuelle en droit privé**, par Laurent Leveneur, professeur à l'université Paris II (Panthéon-Assas) 676**Les contrats de droit privé des personnes publiques et la liberté contractuelle**, par Antoinette Hastings-Marchadier, maître de conférences de droit public à l'université Paris I (Panthéon-Sorbonne) 683**Les variations de la liberté contractuelle dans les contrats administratifs**, par Christine Maugüé, maître des requêtes au Conseil d'Etat, professeur associé à l'université Paris II (Panthéon-Assas) 694

## CHRONIQUES

**Décisions du Conseil constitutionnel : DDOEF, exclusions**, par Jean-Eric Schoettl, conseiller d'Etat 701**Chronique de législation : service postal communautaire**, par Martine Lombard, professeur à l'université Paris-II (Panthéon-Assas) 716

## LEGISLATION

**Repères : textes officiels parus en juillet et août 1998** 722

## AGENDA

**Les rendez-vous du droit administratif** 723

CONCLUSIONS  
ET NOTESREVUE  
D'ACTUALITE

## Jurisprudence

**Le droit d'amendement est inhérent au pouvoir délibérant des conseils généraux**, concl. Christian Lambert sur CAA Paris (form. plén.) 12 février 1998, *M. Tavernier* \_\_\_\_\_ 724

**Le Conseil supérieur de l'audiovisuel peut refuser de sanctionner**, concl. Didier Chauvaux sur CE 6 avril 1998, *Union syndicale de la production audiovisuelle* (2 esp.) \_\_\_\_\_ 729

*Contentieux administratif*

**Sursis à exécution.** – Trouble manifestement illicite. – TA Strasbourg 23 janvier 1998, *M. Ketterer c/ Délégation nationale à l'équitation sur poney*, obs. J.-M. W. \_\_\_\_\_ 734

*DDOEF*

**Droit d'amendement.** – Libre administration et ressources fiscales des collectivités locales. – Egalité. – Cons. constit. 25 juin 1998 (déc. n° 98-402 DC), chron. Jean-Eric Schoettl \_\_\_\_\_ 735

*Etrangers*

**Police des étrangers.** – Reconduite à la frontière. – Exécution d'office. – Délais. – Rétention administrative. – CE 1<sup>er</sup> avril 1998, *Préfet des Yvelines c/ Mme Nsonde*, obs. Francis Mallol et Kaira Bouderbali \_\_\_\_\_ 737

*Exclusions*

**Propriété.** – Conciliation avec le droit au logement. – Privation sans indemnité. – Libre consentement. – Séparation des pouvoirs. – Concours de la force publique. – Cons. constit. 29 juillet 1998 (déc. n° 98-403 DC), chron. Jean-Eric Schoettl \_\_\_\_\_ 739

Ce numéro comporte un encart de quatre pages non foliotées «Abonnement à l'AJDA», placé entre la couverture et les pages 641 et 744.

**AJDA**  
L'ACTUALITE JURIDIQUE

DROIT  
ADMINISTRATIF

17, rue d'Uzès, 75108 Paris Cedex 02  
Tél. : 01 40 13 30 30  
Télex : Upresse 680876F  
Fax : 01 40 13 51 08

Mensuel 54<sup>e</sup> année

**DIRECTEUR** : Marc N. Vigier  
**Directeur délégué** : Marc Auburtin  
**Conseiller de la direction** : Jérôme Chapuisat  
**REDACTION** : **Directeur** : Pierre le Mire - **Rédacteur en chef** : Laurent Richer  
**Secrétariat de rédaction** : Odile des Ormeaux, Claude Fauvel, Muriel Bornand  
**GESTION** : **Diffusion** : Olivier Filliau - **Publicité** : Hervé de Keranflec'h  
**Abonnements** : Yvette Nay - **Fabrication** : Claude Playoult et Nathalie Deschamps

## ABONNEMENTS :

17, rue d'Uzès, 75108 Paris Cedex 02 - tél. 01 40 13 50 55, fax 01 40 13 33 89  
France : 1 an : 720 F - 2 ans : 1 320 F (TVA 2,1 % incluse)  
Etranger : 1 an : 790 F - 2 ans : 1 480 F

L'ACTUALITE JURIDIQUE  
DROIT ADMINISTRATIF  
est éditée par  
**GRUPE MONITEUR**

Société éditrice locataire-gérant  
SA au capital de 1 100 000 F  
Siège social 17, rue d'Uzès 75108 PARIS CEDEX 02  
RCS Paris B 403 080 823  
CODE APE 221 E - N° SIRET 403 080 823 00012  
N° TVA intracommunautaire FR 32 403 080 823  
Principal actionnaire : GEM  
Président-Directeur général  
Directeur de la publication : Marc N. Vigier  
Directeur général : Philippe Chagnon  
Directeur général adjoint (département juridique) :  
Marc Auburtin